



L'éducation et la formation professionnelles (EFP) En Angleterre et Pays de Galles Atouts, défis à relever et recommandations

ATOUTS

- L'Angleterre et le Pays de Galles sont décidés à améliorer par étape le niveau des compétences professionnelles.
- Des ressources importantes ont été mobilisées à cette fin.
- La volonté explicite d'associer les employeurs est louable.
- L'élaboration de la politique de l'EFP en Angleterre et au Pays de Galles est de toute évidence dynamique et innovante.
- Le dispositif est flexible et permet aux employeurs d'opter pour des formules bien adaptées à leurs besoins.

DÉFIS À RELEVER

- La mobilisation des employeurs est très variable.
- Rares sont les pays qui sont parvenus à obtenir une forte mobilisation des employeurs en l'absence d'un système d'apprentissage solide, lequel fait toujours défaut en Angleterre et au Pays de Galles.
- Malgré la volonté affichée des pouvoirs publics de faire intervenir les employeurs dans le pilotage de l'EFP, les objectifs de Leitch ne pourront être atteints sans une forte impulsion des pouvoirs publics.
- Les structures politiques sont plus complexes et plus instables que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, ce qui freine la mobilisation des employeurs.
- Un système déterminé par la demande implique une concurrence réelle entre prestataires. Mais les actions menées pour ouvrir le marché sont hésitantes et leurs résultats incertains.
- La base de données et d'analyses est certes bien fournie, mais elle reste fragmentaire et ne tient pas suffisamment compte de l'expérience internationale.
- La grave crise économique que nous traversons actuellement exerce des pressions sur le système de qualifications.

RECOMMANDATIONS

1. S'agissant de la mobilisation des employeurs, il importe de bien définir les priorités ; les raisons qui poussent à solliciter cette mobilisation doivent être précisées par les pouvoirs publics de l'Angleterre et du Pays de Galles. Les données relatives à l'engagement des employeurs méritent d'être étoffées. Les enquêtes isolées doivent dans la mesure du possible être regroupées et coordonnées.
2. Étant donné que la complexité et la volatilité du système font obstacle à la mobilisation des employeurs, il faut simplifier et stabiliser le dispositif institutionnel. Les propositions de la Commission de l'emploi et des qualifications (UKCES) du Royaume-Uni sont à cet égard les bienvenues, et doivent être soutenues et prolongées.
3. S'ils veulent mobiliser les employeurs pour atteindre en termes de qualifications les objectifs définis dans le rapport Leitch, les pouvoirs publics de l'Angleterre et du Pays de Galles devront envisager plusieurs mesures, dont des actions visant à réduire le coût de la formation, la mise en place d'une solide base de références pour encourager les employeurs à soutenir la formation et, le cas échéant, le recours à des dispositions coercitives comme des taxes sur la formation.

4. Les actions menées pour mobiliser les employeurs en Angleterre et au Pays de Galles doivent être étroitement liées au développement du système d'apprentissage.
5. Les pouvoirs publics de l'Angleterre et du Pays de Galles doivent tenir compte des expériences antérieures, notamment des expériences internationales, pour développer l'offre d'EFP. Il importe en particulier que les utilisateurs aient de bonnes informations sur la qualité des filières et des établissements.
6. L'Angleterre et le Pays de Galles devraient intégrer plus systématiquement les données internationales dans le processus de prise de décision. Envisager la mise en place d'un organisme national chargé de superviser la recherche et l'analyse dans le domaine de l'EFP.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'éducation et la formation professionnelles (EFP) remplit une fonction économique essentielle en contribuant à l'amélioration des qualifications des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail et en leur permettant d'acquérir des qualifications techniques de qualité. Mais l'EFP a été ces dernières décennies une composante négligée de l'éducation initiale. En effet, les efforts de réforme ont surtout porté sur l'école et l'enseignement supérieur.

L'examen de l'OCDE sur les politiques d'éducation et de formation professionnelles, *Apprendre pour le monde du travail*, se compose de travaux d'analyse et d'examens individuels par pays et il vise à aider les pays à améliorer la réactivité de leurs systèmes d'EFP face aux besoins du marché du travail.

[Learning for Jobs, OECD Reviews of Vocational Education and Training Policies, England and Wales \(OCDE, 2009\)](#) a été publié en octobre 2009. Le rapport évalue les principaux défis auxquels le système d'éducation professionnelle et technique est confronté et il présente un ensemble de six recommandations liées entre elles. Pour chaque recommandation, il décrit le défi à relever, la recommandation proprement dite, les arguments correspondants et les problèmes de mise en oeuvre.

De plus amples informations concernant l'examen des politiques et les rapports sur les systèmes d'EFP dans d'autres pays sont disponibles sur le site Web de l'OCDE, à l'adresse www.oecd.org/edu/learningforjobs